

REPUBLIQUE FRANCAISE

**D E P A R T E M E N T
H E R A U L T
A R R O N D I S S E M E N T
L O D E V E**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 juillet 2018

**Commune de
PAULHAN**

N° 2018/07/06

Date de la convocation	16/ 07/ 2018
	<u>Votes</u> : 24
Présents : 19	Pour : 24
Absents : 3	Contre : 0
Représentés : 5	Abstention : 0

L'an deux mille dix huit et le vingt six juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, BIROUSTE Pascal, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient absents : MM. BALLESTER Christian, BORGNAT Géraldine, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Monsieur ARNAUD Raymond à Monsieur SEBASTIAN David
- Monsieur BONSIGNORI Vincent à Madame GUERIN Audrey
- Monsieur GASC Georges à Monsieur VALERO Claude
- Madame HEREDIA Fabienne à Monsieur DUPONT Laurent
- Monsieur JAM Thierry à Madame L'HOTE Valérie

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20180726-2018-07-06-DE
Date de télétransmission : 31/07/2018
Date de réception préfecture : 31/07/2018

Objet : Mise à jour des statuts du SIVOM du canton d'Agde – Validation

Monsieur le Maire rappelle la délibération du comité syndical du Canton d'Agde en date du 4 Avril 2018 relative à la mise à jour des statuts du comité suite à la demande des services de la sous-préfecture de Béziers.

A ce titre, il convient que chaque commune adhérente valide la mise à jour des statuts du SIVOM du canton d'Agde.

Ouï l'exposé de son président,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide la mise à jour des statuts du SIVOM du canton d'Agde,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20180726-2018-07-06-DE
Date de télétransmission : 31/07/2018
Date de réception préfecture : 31/07/2018